



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOUCIER
SEANCE DU 19 AVRIL 2022

Nombre de membres afférents au Conseil : 11

Nombre en exercice : 11

Qui ont pris part : 8

Date de la convocation : 12 avril 2022. Date affichage : 26 avril 2022.

Présents : ROUX Nathalie, GAILLARD Michel, MATHIEU Éric, GRAND Gérard, DUBREZ-FORGNONE Jocelyne, NERET Florence, POULET Gabriel, ROUMÉAS Didier.

Absents excusés : BANDERIER Jacky, FERREUX Morgane, RECOLET Serge.

Secrétaire de séance : Michel GAILLARD.

Approbation des comptes rendus :

Aucune remarque concernant les comptes-rendus des réunions du 15 mars et 29 mars 2022.

Les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

Impayés :

Le montant des impayés supérieurs à 30 jours au 19 avril 2022 est de 8 220.77 €

Décision modificative – Budget commune :

Modification d'une imputation comptable à la demande du comptable sans impacter sur le budget

- C/775 : Produits des cessions d'immobilisation : - 9 775.00 €
- C/7788 : Produits exceptionnels divers : + 9 775.00 €

Demande subventions du Collège de Clairvaux les lacs :

Madame le Maire présente les demandes de subventions émises par le collège de Clairvaux les Lacs pour les voyages pédagogiques de l'année 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 30 € par élève habitant la commune de Doucier, qui sera versée sur le compte « foyer des élèves du collège de Clairvaux les Lacs » pour :

- Voyage pédagogique à la base nautique de Bellecin : 3 élèves
- Voyage pédagogique au Futuroscope de Poitiers : 2 élèves

Location espace pédalos – saison 2022 :

Le bail de location de l'emplacement est reconduit avec M. BULLY Valentin comme convenu dans la délibération du 14 mars 2017 – Bail renouvelable tacitement.

Tarif et règlement location salle de l'Avenir :

Le dossier sera travaillé par la commission bâtiment puis présenté au conseil municipal pour approbation.

Projet lotissement :

Le conseil municipal a décidé de contacter des cabinets de géomètre pour établir un projet de réalisation du lotissement.

Règlement ramassage encombrants :

Un règlement de ramassage des encombrants a été validé par le conseil municipal. Il est disponible en mairie, à l'affichage et sur le site de la commune.

Résiliation de la convention pour la pratique de l'escalade :

Le conseil municipal donne son accord pour la résiliation de la convention « Autorisation d'usage de terrains en vue de la pratique de l'Escalade » du 23 janvier 1993, signée avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade pour la pratique de l'escalade sur les parcelles B21 et B152 de la commune de DOUCIER.

Dossier avocat :

Madame le Maire informe le conseil municipal que Mr Sylvain GUYOT et Mme Christine MULLER contestent leur refus de permis de construire au Tribunal Administratif. Ce deuxième dossier est confié au même cabinet d'Avocats que le dossier de Mme FERRY, les honoraires de base s'élèvent à 3 300.00 € HT pour ce dossier. Une prise en charge sera demandée à GROUPAMA.

Validation des plans PLUi :

Le conseil municipal accepte les plans du PLUi, demande que soit ajouté au petit patrimoine la Fontaine du bas du village, les croix de Chambly et de la rue du bois joli.

Les plans du PLUI seront soumis à une enquête publique avant validation définitive.

Vente lots de bois par soumission :

Le Conseil Municipal a décidé de vendre 6 lots de bois par soumission.

Offres reçues :

Lot	Charly JACQUEMOUD	Jacky LEROMAIN	Léon MULKOWSKI
Lot 1 – Parking plage		30.00 euros	
Lot 2 – Entrée MFR		100 euros	
Lot 3 – Route de Monan	104.40 euros	30 euros	33 euros
Lot 4 - Salle de l'Avenir	78.80 euros	50 euros	22 euros
Lot 5 – Face à l'école		50 euros	
Lot 6 – Rue de la Chaline	46.70 euros	20 euros	

Le Conseil Municipal décide d'attribuer

Lot n°1 - Lot n°2 – Lot n°5 à Jacky LEROMAIN pour un montant total de 180.00 €

Lot n°3 – Lot n°4 – Lot n°6 à Charly JACQUEMOUD pour un montant total de 229.90 €.

Location snack plage :

Trois offres ont été réceptionnées :

- Mme CHARLET Anne
- M. EL HADDADI Ottman
- SARL GM (Mme GALLET Marie Josée)

Au vu de l'analyse des offres, le candidat retenu est Mme CHARLET Anne.

Parking Embuscade :

Le conseil municipal accepte le stationnement de véhicules sur le terrain de la commune (parcelle D264) à proximité du bâtiment de l'Embuscade.

Barrière et matériel mairie :

Le conseil municipal décide de confier la réalisation des barrières de sécurité du parking de la mairie à l'entreprise ARTDEFER (entreprise de DOUCIER).

Questions diverses :

29 et 30 avril 2022 : ADMR vente de fleurs en faveur de la fédération de l'aide à domicile en milieu rural.

15 mai 2022 : Trail du Morbier – manifestation sportive.

11 juin 2022 : Animation à la plage et salle de l'Avenir – Journée anniversaire pour les 30 ans de l'association de la rivière d'Ain.

Le secrétaire ;
Michel GAILLARD



Le Maire
Nathalie ROUX

